

PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX DU LOIRET



LES COURTILS
ET LES MAUVES
(MEUNG-SUR-LOIRE)

LES DOLINES
DE LIMÈRE
(ARDON)

PARC DE CHÂTEAUNEUF
(CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE)

LA PRAIRIE
DU PUISEUX-
VERNISSON
(VILLEMANDEUR)

PARC DU CHÂTEAU DE SULLY
(SULLY-SUR-LOIRE)

TROUSSE-BOIS
(BRIARE)

L'ÉTANG
DU PUIIS
(CERDON)



Département du Loiret
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • loiret@loiret.fr

CONSTRUISONS ENSEMBLE LES PARCS DÉPARTEMENTAUX DE DEMAIN



L'ATELIER

DE VOS IDÉES
FAIRE VIVRE LE LOIRET



ATELIERDEVOSIDEES.LOIRET.FR



MARC
GAUDET



PRÉSIDENT
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL

“Favorisons la démocratie locale sur notre territoire.

Le budget participatif que nous mettons en place doit vous inciter à devenir acteurs de votre environnement. Soyez nombreux à participer et proposez-nous vos idées. Nous les réaliserons pour que les parcs départementaux soient à votre image.”

Avec ce premier budget participatif, le Département du Loiret souhaite impliquer plus encore les Loirétains dans les décisions qui concernent l'avenir de leur territoire.

Le principe est simple et tous les Loirétains peuvent participer sans condition d'âge ni de résidence. Alors, déposez vos idées!

Pour cette première édition, le Département consacre 80 000 euros pour réaliser vos projets et rendre ses parcs départementaux encore plus attractifs.

Le Département donne la priorité à ses sept parcs départementaux, ces espaces naturels sensibles où il fait bon se promener, découvrir mais aussi protéger la nature.

Vous souhaitez une table de ping-pong pour les enfants?

Un banc pour vous reposer?

Ou encore la création d'un potager collectif?

Rendez-vous sur atelierdevosidees.loiret.fr

CONCRÉTISONS ENSEMBLE VOS IDÉES

1 VOUS PROPOSEZ

DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2018

Vous avez des idées pour améliorer le ou les parcs naturels du Département, partagez-les sur la plateforme dédiée atelierdevosidees.loiret.fr

Vous pouvez également commenter ou compléter l'idée d'un ou d'une autre.



2 NOUS ÉTUDIONS

DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2018

Tous les projets proposés seront analysés par le Département afin d'évaluer leur faisabilité technique, juridique, et financière. Le règlement est à disposition sur atelierdevosidees.loiret.fr

La liste des projets sera alors présentée à un comité de sélection composé des Élus du Département, d'associations, de citoyens et de médias partenaires.

Ce comité validera la liste. Les projets seront ensuite dévoilés et proposés au vote.

3 VOUS VOTEZ

DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2018

Vous votez pour le ou les projets que vous préférez!

Pour voter: rendez-vous sur atelierdevosidees.loiret.fr

Vous pouvez également envoyer votre/vos choix par courrier à l'adresse suivante:

**Département du Loiret,
Direction de la communication
et de l'Information,
45945 Orléans**

À l'issue des votes, l'ensemble des Loirétains sera informé du résultat final.

4 NOUS RÉALISONS

EN 2019

En 2019, le Département du Loiret concrétise et finance les projets retenus.

Pour être retenues, vos idées doivent servir l'intérêt général et leurs coûts doivent être inférieurs à 80 000 euros. La présentation de vos idées devra être simple (quelques phrases).

Quelques exemples de coûts:

- aire de jeux pour enfants: 10 000 à 20 000 €
- ruche participative: 5 000 €
- installation d'un banc public: entre 600 et 1200 €
- planter un arbre: entre 300 et 500 €